

Rencontre du comité du bon voisinage
Le 13 juin 2012 de 19 h à 20 h 30
5757, avenue Decelles, 2e étage, salle 216

COMPTE RENDU

MEMBRES DU COMITÉ PRÉSENTS	
Majid Belrachid	Citoyen
Christian Lalonde	Citoyen
Claudine Lalonde	Citoyenne
Anne-Marie Granger	Citoyenne
Eric Boisclair	Citoyen
Michel Therrien	Adjoint au directeur d'arrondissement/ Chef de division aux Communications et Relations publiques Arrondissement CDN-NDG
Marie-Claude Lefebvre	Directeur, Services techniques et hébergement, CHUSJ
Martin Massé	Directeur-adjoint, <i>Grandir en santé</i>
André Bernard	Directeur de projet, SNC-Lavalin Construction
Diane Rivard	Directrice des communications, SNC-Lavalin Construction
Louise Boisvert	Ajointe au directeur général, Communications et affaires publiques, CHUSJ
Eloi Courchesne	Conseiller, CHUSJ
INVITÉS	
André Aylwin	Bureau du Directeur exécutif
Sébastien Tremblay	Directeur construction – Projet <i>Grandir en santé</i>
Michel-Louis Cyr	TDC
Annie Piché	Circulation – Ville de Montréal
Stéphanie Gendron	Gestionnaire et responsable liaison CHUSJ, SNC-Lavalin Construction
Des citoyens du quartier, autres que ceux membres du <i>Comité de bon voisinage</i> , étaient présents.	

ORDRE DU JOUR

1. Mot de bienvenue

Louise Boisvert, adjointe au directeur général, Communications et affaires publiques, CHU Sainte-Justine

2. Suivi de la séance publique d'information du 24 avril 2012 – Circulation et sécurité dans le quartier

Michel Therrien, adjoint au directeur d'arrondissement, Côte-des-Neiges–Notre-Dame-de-Grâce

3. Agrandissement du CHUSJ : travaux récents, en cours et à venir d'ici fin août, et mesures de mitigation

André Bernard, directeur de projet, SNC-Lavalin Construction

4. Travaux divers à Sainte-Justine, en cours et à venir d'ici fin août

Marie-Claude Lefebvre, directeur, Services techniques et hébergement, CHU Sainte-Justine

5. Période de questions

6. Mot de la fin

Louise Boisvert, adjointe au directeur général, Communications et affaires publiques, CHU Sainte-Justine

Les documents qui ont été présentés sont disponibles au www.chu-sainte-justine.org/modernisation, dans la section « Information à nos voisins ».

1. MOT DE BIENVENUE ET RÉSUMÉ DES RENCONTRES D'INFORMATION

On tient depuis deux ans des rencontres du comité du bon voisinage. Le but est d'écouter et d'informer les voisins. Le CHU Sainte-Justine communique aussi avec les voisins via un bulletin à la communauté distribué à 2 000 foyers des environs, des avis courriel et son site web.

Deux séances publiques d'information ont également eu lieu durant cette période. La dernière s'est tenue le 24 avril à l'occasion du lancement de la phase de construction du projet d'agrandissement.

Durant cette rencontre, il y a eu beaucoup de discussion au sujet de la circulation, notamment en lien avec le déménagement du stationnement de la clientèle du CHU.

Depuis le 24 avril, l'excavation du sol et du roc a commencé. Celle-ci occasionne beaucoup de désagréments, principalement quant à la poussière et au bruit.

Parfois certains désagréments sont causés par des plus petits chantiers ailleurs à Sainte-Justine.

2. SUIVI DE LA SÉANCE PUBLIQUE D'INFORMATION DU 24 AVRIL 2012 – CIRCULATION ET SÉCURITÉ DANS LE QUARTIER

Plusieurs centres hospitaliers effectuent des travaux d'envergure dans l'arrondissement. L'administration est en train de développer une certaine expertise dans ce domaine.

Le projet d'agrandissement du CHU Sainte-Justine est un projet important, qui va rejallir sur toute la communauté.

Le rôle de l'arrondissement est d'assurer que tout se déroule dans l'ordre et de la façon la plus harmonieuse possible. L'arrondissement n'est pas celui qui exécute les travaux, mais est là pour assurer que tout se déroule bien. Il prend des mesures quand c'est nécessaire, notamment quant à la circulation et la propreté.

Au mois de mars, des mesures ont été mises en place sur la rue Hudson pour mieux gérer la circulation. Il y a eu beaucoup de discussion au moment de leur implantation. Les mesures semblent avoir porté fruit. Des ajustements seront tout de même apportés avant le début de l'année scolaire, notamment pour permettre le déneigement.

Plutôt que de mettre des mesures en place à la pièce, l'arrondissement se doit d'étudier la circulation du quartier dans son ensemble, afin de pouvoir instaurer des mesures adéquates.

3. AGRANDISSEMENT DU CHUSJ : TRAVAUX RÉCENTS, EN COURS ET À VENIR D'ICI FIN AOÛT, ET MESURES DE MITIGATION

On rappelle que les travaux d'excavation devraient prendre fin au mois de janvier 2013. L'excavation de terre devrait être essentiellement complétée d'ici deux semaines. La saleté dans les rues causées par les camions devrait diminuer. Les camions continueront à sortir du chantier par Ellendale, mais devraient être beaucoup plus propres une fois que toute la terre sera évacuée.

L'excavation du roc a commencé la semaine du 6 juin. Bientôt, on va bâtir un mur de soutènement du côté de Côte-Sainte-Catherine afin de retenir la terre. Pour ce faire, on percera des trous dans le roc à tous les 3 pieds tout autour du périmètre du chantier pour assurer une ligne droite lorsque l'on cassera le roc. Les travaux pour le mur de soutènement devraient commencer sous peu. Le perçage des trous devrait commencer deux semaines après.

L'excavation du roc est un mal nécessaire. La rapidité de production du marteau haute performance est bonne pour l'instant.

L'autre option pour l'excavation du roc est le dynamitage. Le dynamitage exige que l'on fore des trous profonds pour placer les explosifs. C'est le même type de forage que celui qui sera effectué autour du périmètre pour l'excavation. Si ce bruit est bien toléré par les voisins, alors on pourra envisager le dynamitage.

En creusant plus profondément, on laissera un mur de roc le long des appartements pour servir de protection contre le bruit. Quand l'excavation se fait en surface, il y a peu de choses que l'on puisse faire pour atténuer le bruit. Il est alors important d'atteindre plus de profondeur le plus rapidement possible.

Quand l'excavation sera terminée, ce sera beaucoup plus tranquille pour les voisins : le coffrage et le coulage de béton engendrent beaucoup moins de bruit.

L'objectif est de commencer à bétonner les fondations fin août ou début septembre, en commençant par le côté Ouest du chantier.

Un grand bassin d'eau a été installé la fin de semaine dernière pour mieux nettoyer les roues des camions à leur sortie du chantier.

L'aspirateur pour nettoyer les rues est en effet très bruyant. Initialement, un autre modèle était utilisé, mais il était encore plus bruyant. SNC-Lavalin cherche présentement des solutions au bruit.

Des appareils sont installés sur le toit du 3250/3270 Ellendale pour mesurer la poussière et le bruit.

SNC-Lavalin prend très au sérieux les commentaires des voisins et s'engage à répondre à toute plainte rapidement. La recherche et la mise en place d'une solution prennent généralement plus de temps, mais on peut parfois apporter de petits changements rapidement qui peuvent faire une différence.

4. TRAVAUX DIVERS À SAINTE-JUSTINE, EN COURS ET À VENIR D'ICI FIN AOÛT

Voir la présentation pour les détails des autres travaux au CHU Sainte-Justine. Ceux-ci sont de beaucoup plus petite ampleur que les travaux d'agrandissement.

5. PÉRIODE DE QUESTIONS

Faits saillants de la période de questions :

Circulation

Des résidents du quartier font des propositions pour améliorer la circulation dans le quartier, notamment sur Hudson et sur Decelles vers le sud.

L'arrondissement prend en note les idées et commentaires et les prendra en considération :

- ramener le double sens rue Hudson
- rue Decelles bloquée vers le sud le matin
- interdire le stationnement rue Hudson

Sur Hudson, les poteaux dans la rue devront minimalement être enlevés d'ici l'hiver pour permettre le déneigement; la circulation devra par conséquent être réorientée sur cette rue.

Avant de faire des changements au sens des rues, des études devront être effectuées afin de limiter les répercussions sur la circulation ailleurs dans le quartier. L'effet du retour en classe à l'Université de Montréal sera pris en compte. Des améliorations seront vraisemblablement mises en place d'ici l'automne.

Des voisins signalent qu'il est maintenant très difficile de trouver du stationnement sur les rues durant la journée, surtout depuis le début de la construction. L'arrondissement travaillera à préserver le stationnement sur rue pour les citoyens.

Désagréments de la construction

Les voisins présents, surtout des résidents des 3250 et 3270 Ellendale, font valoir que le bruit continu des marteaux est une très grande nuisance, qu'il nuit à leur qualité de vie et, pour certains, à leurs études et travaux universitaires. Certains craignent qu'il ne porte atteinte à leur santé, notamment mentale et à leur ouïe. Certains trouvent que l'aspirateur du camion de nettoyage des rues est même plus bruyant que le marteau.

Le CHU Sainte-Justine explique que les employés et patients vivent les mêmes désagréments que les voisins et que des mesures de mitigation doivent être trouvées pour eux aussi.

Des voisins font remarquer que les nuisances sont plus dérangeantes quand on vit à proximité du chantier que lorsqu'on y travaille. On demande aussi d'être sensible aux personnes âgées et vulnérables qui restent chez eux toute la journée.

Plusieurs suggestions sont faites par les voisins pour réduire les désagréments du bruit causé par le cassage du roc :

- Ajouter plus de marteaux pour que les travaux aillent plus vite, même si ça fait plus de bruit. Certains pensent que ce serait plus tolérable.
- Que les marteaux fassent des pauses plus longues et plus fréquentes, ou que l'on concentre le travail sur quelques heures.
- Faire moins de bruit dans l'ensemble avant 8 h.
- Réduire l'heure de début des marteaux à 8 h, voire 9 h et arrêter à 17 h ou même plus tôt.
- Qu'on recommande des modèles de dispositifs personnels pour bloquer le bruit (bouchons, oreillettes ou casques spéciaux), voire qu'on fasse un achat groupé et une distribution à rabais.
- Envisager le dynamitage pour accélérer les travaux.
- Offrir un lieu de répit tranquille aux personnes âgées et vulnérables durant la journée.
- Installer des écrans acoustiques pour bloquer le son.

SNC-Lavalin prend l'engagement que le cassage de roc ne commencera plus avant 8 h. Quand l'excavation aura atteint une profondeur suffisante, on maintiendra des parois de roche qui agiront comme écrans acoustiques. SNC-Lavalin étudiera toutes les autres propositions et reviendra avec des réponses dans les prochaines semaines. SNC-Lavalin rappelle que le dynamitage exige le forage de trous, qui est aussi une procédure bruyante. L'entreprise confirme que l'excavation se terminera en janvier 2013 et qu'il n'y aura pas de bruit d'excavation la nuit puisque la Ville de Montréal n'autorise les travaux extérieurs que jusqu'à 19 h.

On confirme par ailleurs qu'il n'y aura pas d'aide à la relocalisation ni d'autres formes de compensation pour les résidents du quartier incommodés par la construction.

Certains voisins affirment que la poussière aussi est une nuisance. Des camions ne mettraient pas leur toile à la sortie du chantier. SNC-Lavalin redoublera d'efforts pour obliger les camionneurs à redresser leur bâche avant de sortir du chantier.

La boue laissée par le nettoyage à l'eau sur les rues s'accumulerait le long des trottoirs sous les voitures stationnées et sécherait par après. Des nuages de poussière seraient soulevés par des voitures circulant tôt le matin quand aucune voiture n'est stationnée.

6. MOT DE LA FIN

En finissant, on rappelle qu'il y a un numéro de boîte vocale auquel les voisins peuvent laisser leurs commentaires et leurs questions. Ces appels sont retournés dans les 24 heures.

Le comité de bon voisinage se réunira dorénavant tous les 2 mois approximativement. Le calendrier suivant des prochaines rencontres du comité est distribué.

- Mardi 28 août 2012 – 19 h à 20 h 30
- Mardi 2 octobre 2012 – 19 h à 20 h 30
- Mardi 13 novembre 2012 - 19 h à 20 h 30
- Mardi 22 janvier 2013 - 19 h à 20 h 30
- Mardi 26 mars 2013 - 19 h à 20 h 30

On remercie tous les participants de leur présence.